

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **82 (1931)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

C'est sur ce thème que nous avons eu le plaisir, le 23 février, d'entendre à notre Ecole une conférence fort intéressante et très documentée, donnée par M. l'ingénieur *Beutner*, un des dirigeants de la « Suva » à Lucerne, et à laquelle ont assisté le corps professoral et les étudiants, ainsi que plusieurs inspecteurs forestiers zurichois.

Il ne saurait être question de résumer ici ce que M. Beutner sut exposer de façon claire et convaincante. Bornons-nous à cette constatation que l'économie forestière reste plutôt mal notée à l'établissement fédéral de Lucerne. On y estime que la proportion des accidents est, dans cette catégorie de travailleurs, anormalement élevée. Des comparaisons avec d'autres groupements professionnels ont montré qu'il en est bien ainsi.

C'est là, incontestablement, un point faible de l'économie forestière suisse. Trop de gens travaillent dans nos forêts qui manquent de la préparation et des aptitudes voulues, ou qui aussi sont insuffisamment surveillés et dirigés. Ce taux des accidents peut et doit être diminué.

On ne saurait que donner raison au conférencier sur ce point. Mais comment faire pour arriver à une diminution de la fréquence des accidents en forêts ? C'est là une grosse question à laquelle, heureusement, on attache toujours plus d'importance. Nous avons appris que justement l'Institut de psychotechnique, à l'Ecole polytechnique fédérale, se propose d'en aborder l'étude. Dans quelques cantons, on s'évertue à récolter des données statistiques complètes. Tant et si bien que la question semble devoir progresser. Il sera intéressant de la suivre et de voir à quoi vont aboutir les efforts tentés, de divers côtés, pour élucider cet important problème. H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

Sylva. 1930/31. La Société forestière de l'université d'Edinbourg, en Ecosse, publie chaque année, depuis quelque temps, un périodique dont elle a eu la gracieuseté de nous adresser le dernier fascicule. C'est le 11^e de la série (38 pages, gr. in-8°).

Ce journal des étudiants forestiers écossais contient des articles et notes sur les sujets les plus divers : la sylviculture dans l'île de Chypre, l'expérimentation forestière en Ecosse, la régénération naturelle de l'acajou dans le Honduras, des rapports de course, etc. Même l'art chorégraphique y trouve son compte, tant et si bien qu'on y peut lire un compte rendu de l'activité déployée dans ce domaine, pendant les sessions 1929/30 et 1930/31, et aussi des succès remportés par M. le professeur Stebbing.

On le voit, MM. les étudiants forestiers à Edinbourg et leurs professeurs s'entendent fort bien à mener de front l'étude et les joyeux délassements sportifs. H. B.

Congrès pour l'étude de l'assurance des bois et des forêts contre l'incendie (1930) — *Compte rendu et documents annexes.* Un vol, in-8°, de 272 pages. Impr. : Chantenay. Paris 1930.

Le « Journal forestier suisse » a publié, en 1930, sur ce congrès tenu à Paris, un rapport détaillé dû à la plume de M. C. Albisetti, inspecteur forestier fédéral, qui y avait été délégué par le Conseil fédéral.

Il suffira donc d'attirer l'attention de nos lecteurs sur la publication d'un compte rendu, dans lequel ils trouveront la reproduction des discours entendus et des rapports présentés sur cette question de l'incendie des forêts, de si grande importance dans le midi de la France.

Notons aussi que le congrès a créé un « centre permanent » pour l'étude des questions d'assurance et de protection des bois et des forêts contre l'incendie. Il a son siège à la rue d'Athènes 8, Paris IX. *H. B.*

P. Madon. Pics, grimpeaux, sittelles, huppés; leur régime. 2 articles parus dans la revue « Alauda », p. 85—121 et 206—240 (n^{os} 2, 3, 4). Paris, 1930.

On a beaucoup écrit sur l'importance forestière des pics. Tour à tour, ces oiseaux ont été déclarés autrefois très dangereux, puis très utiles.

De belles études ont été publiées à leur sujet. En Allemagne, le zoologiste *B. Altum* leur a consacré, vers la fin du siècle dernier, un travail magistral dont la conclusion était que l'importance forestière des pics avait été fort exagérée. Ce savant reprochait aux pics, avec de nombreux exemples à l'appui, de ne pas s'occuper assez des xylophages — insectes vivant dans l'écorce et le bois — de n'en jamais faire qu'une recherche incomplète, mais de s'attacher aux proies faciles dans les troncs décomposés, où vivent des espèces indifférentes. Il en concluait que leur travail utile est à peu près nul, qu'ils ne font absolument rien contre les principaux ennemis de la forêt et les plus importants des xylophages, pas assez et souvent trop tard contre les autres.

Ce point de vue du zoologiste allemand a été, en somme, admis par ceux qui se sont occupés de la question. Aussi a-t-on, dès lors, considéré les pics comme des oiseaux plutôt indifférents, mais ayant droit à la protection du forestier, à cause de leur petit nombre dans les boisés, puis aussi par raison esthétique. Ne sont-ce pas de beaux oiseaux et dont on aime à entendre le chant si original !

M. Madon a repris toute la question. S'appuyant sur de nombreuses observations personnelles et les publications de ceux qui ont étudié les pics, depuis Buffon et la Blanchère¹, il conclut comme suit : « La condamnation d'Altum me paraît justifiée pour les grandes espèces, un peu trop sévère pour les petites qui rendent des services appréciables dans les vergers et les parcs. Le défaut principal des autres est de trop négliger les insectes qu'ils sont seuls en mesure d'atteindre. »

L'étude de M. Madon est une excellente mise au point, documentée à souhait, d'une question qui n'est pas sans intérêt pour les forestiers et les amis de la forêt. C'est une précieuse contribution de caractère très scientifique. Nous y renvoyons tous ceux qui désireraient se renseigner exactement sur une matière, autrefois fort controversée, et au sujet de laquelle les spécialistes ne sont pas encore complètement d'accord.

H. Badoux.

¹ Ce sont surtout : MM. *B. Altum*, *K. Loos*, *Naumann*, *Rörig*, *W. Baer*, *Eckstein*, en Allemagne; *Bailly* et *Heim de Balzac*, en France; *J. Henderson* et *Collinge*, en Angleterre; *Csüki*, en Hongrie; *A. Meylan*, en Suisse, etc.